



# RÈGLEMENT DES RASSEMBLEMENTS DÉBUTANTS

## 1. Généralités

Les rassemblements débutants sont ouverts aux archers des catégories U11 à S3, ainsi qu'aux archers en situation de handicap, n'ayant pas encore participé à des compétitions officielles.

Les rassemblements sont accessibles aux archers utilisant un arc classique ou un arc barebow.

La saison des rassemblements débutants se déroule dans le département du Var et se termine par une finale départementale.

Pour participer à la finale départementale, l'archer doit avoir participé à au moins trois rassemblements débutants au cours de la saison.

## 2. Durée d'accès aux rassemblements débutants

- U11, U13, U15, U18 et U21 : participation possible pendant les deux premières années de licence FFTA.
- S1, S2 et S3 : participation possible pendant la 1ère année pour les archers titulaires d'une licence FFTA.
- Les jeunes archers doivent être accompagnés par un adulte.
- 3. Organisation des rassemblements

Afin de faciliter la participation des débutants, les rassemblements ne doivent pas être organisés simultanément avec :

- une compétition officielle ;
- une compétition destinée aux poussins ;
- une compétition ou manifestation spéciale jeunes.

## 4. Organisation matérielle

- Un marqueur adulte par cible ou par peloton. Les feuilles de marque nécessaires.
- Un arbitre fédéral. En l'absence d'arbitre disponible, la présence d'un entraîneur ou d'un encadrant est recommandée.

## 5. Déroulement du tir

- 2 volées d'échauffement.
- Puis 10 volées de 3 flèches.
- Temps de tir : 2 minutes par volée.
- Organisation des feux : AB/CD ou AB/CD/EF.

## 6. Classement

Le classement est établi par catégorie et par genre.

Le club organisateur doit saisir les résultats dans les logiciels « Result'Arc » ou « I@nseo » et les transmettre au Comité Départemental du Var : [secretaire.cdarc83@gmail.com](mailto:secretaire.cdarc83@gmail.com) au plus tard 72h après le rassemblement.

## 7. Progression des archers

### 7.1 Arc classique

| Catégories            | Année / niveau          | Distance | Blason | Seuil de passage                                   |
|-----------------------|-------------------------|----------|--------|----------------------------------------------------|
| U11                   | 1re année               | 10 m     | 122 cm | —                                                  |
| U11                   | 2e année                | 15 m     | 122 cm | Si 240 points atteints la 1 <sup>ère</sup> année.* |
| U11                   | Années supplémentaires* | 15 m     | 80 cm  | Sur décision des entraîneurs *                     |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 3                | 15 m     | 122 cm | 240 pts → niveau 2                                 |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 2                | 15 m     | 80 cm  | 240 pts → niveau 1                                 |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 1                | 15 m     | 60 cm  | 240 pts → niveau AS                                |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau AS               | 15 m     | 40 cm  | —                                                  |
| S1 – S2 – S3          | Niveau 3                | 15 m     | 80 cm  | 240 pts → niveau 2                                 |
| S1 – S2 – S3          | Niveau 2                | 15 m     | 60 cm  | 240 pts → niveau 1                                 |
| S1 – S2 – S3          | Niveau 1                | 15 m     | 40 cm  | Accès compétition officielle                       |

\* Pour les U11, l'évolution est possible en fonction des résultats et avec l'accord de l'entraîneur, dans le respect de leur physiologie.

### 7.2 Arc barebow

Les jeunes U11 à U21 suivent les mêmes distances et évolutions que les archers classiques. Le passage au niveau supérieur s'effectue à partir de 180 points.

| Catégories            | Année / niveau          | Distance | Blason | Seuil de passage    |
|-----------------------|-------------------------|----------|--------|---------------------|
| U11                   | 1re année               | 10 m     | 122 cm | —                   |
| U11                   | 2e année                | 15 m     | 122 cm | Selon résultats     |
| U11                   | Années supplémentaires* | 15 m     | 80 cm  | Selon résultats     |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 3                | 15 m     | 122 cm | 180 pts → niveau 2  |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 2                | 15 m     | 80 cm  | 180 pts → niveau 1  |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau 1                | 15 m     | 60 cm  | 180 pts → niveau AS |
| U13 – U15 – U18 – U21 | Niveau AS               | 15 m     | 40 cm  | —                   |

| Catégories   | Année / niveau | Distance | Blason | Seuil de passage             |
|--------------|----------------|----------|--------|------------------------------|
| S1 – S2 – S3 | Niveau 3       | 15 m     | 80 cm  | 240 pts → niveau 2           |
| S1 – S2 – S3 | Niveau 2       | 15 m     | 60 cm  | 240 pts → niveau 1           |
| S1 – S2 – S3 | Niveau 1       | 15 m     | 40 cm  | Accès compétition officielle |

\* Pour les U11, l'évolution est possible en fonction des résultats et avec l'accord de l'entraîneur, dans le respect de leur physiologie.

## 8. Passage à la compétition officielle – Jeunes

Les jeunes archers ayant atteint le niveau AS au cours de leurs années de participation aux rassemblements débutants peuvent terminer leur période de débutant au niveau AS ou choisir de participer à des compétitions officielles FFTA.

## 9. Passage à la compétition officielle – Adultes

Les archers adultes ayant atteint le niveau 1 peuvent participer aux compétitions officielles FFTA.

## 10. Finale départementale

La finale départementale est ouverte à tous les archers débutants ayant participé à au moins trois rassemblements débutants au cours de la saison.

### Déroulement

- Matin : 2 volées d'échauffement, puis 10 volées de 3 flèches.
- Après-midi : duels entre archers d'une même catégorie, par volées de 3 flèches.
- Le match est remporté par le premier archer à obtenir 6 points..
- Un match de classement est également organisé.

## 11. Esprit des rassemblements débutants

Les rassemblements débutants ont pour objectif de permettre aux nouveaux archers de découvrir la compétition, de progresser à leur rythme et de prendre confiance dans un environnement adapté à leur niveau.

Ils constituent une étape entre l'apprentissage au sein du club et l'accès aux compétitions officielles.